

F1953 et F1954

FONDS FRANCE - MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES (1671-)

Dépôt d'archives; Paris (France)

Nature, dates extrêmes et métrage linéaire

Le fonds comprend des copies. – 1712-1797. – 2 bobines.

Microfilms. – 1712-1797. – 4 pièces.

Notes biographiques ou historiques

En 1671, on adopte une mesure destinée à conserver et à centraliser des papiers diplomatiques, et c'est ainsi que sont créées, dans le pavillon du Vieux Louvre, les Archives du ministère des Affaires étrangères. Transférés ensuite à Versailles en 1763, les papiers du ministère sont composés de plusieurs lettres ayant trait aux colonies de la Nouvelle-France et de l'Acadie. En 1795, les archives sont de nouveau transférées à Paris et ce n'est que depuis 1874 que ce dépôt est accessible au public.

Description du fonds

- Correspondance et mémoires. – copies (microfilm). – 1712-1797. – 4 pièces.

Le cadre de classement du fonds France - ministère des Affaires étrangères se subdivise comme suit : dossiers concernant le traité d'Utrecht, les Acadiens en France et en Angleterre et la Déportation des Acadiens.

Provenance et date d'acquisition

Le fonds a été déposé au CEA en février 1982 par le ministère des Affaires étrangères de la France.

Accessibilité

Aucune restriction.

Instruments de recherche

Aucun.

Sources complémentaires

Aucune.

Références bibliographiques

ROY, J. Edmond, *Rapport sur les Archives de France relatives à l'Histoire du Canada*, Ottawa, 1911, 1 093 p.

Localisation

Magasin.

Observations ou remarques

L'état général des fonds du CEAAC est le seul niveau de description pour ce fonds.